







DROIT, MOUVEMENT ET ENVIRONNEMENT Considérations sur les déplacements en droit de l'environnement

Colloque en hommage au Professeur Jean UNTERMAIER



Collogue validé dans le cadre de la formation continue des avocats





Le droit fixe des limites. D'un point de vue spatial, il circonscrit des territoires, des espaces, des zones ; il dessine des frontières, guidé parfois par le relief de la nature. D'un point de vue matériel, il détermine des domaines de compétence, restreint des usages, conditionne les activités humaines, interdit les débordements. Il contient, parfois retient, et se construit en toute hypothèse sur un modèle fixe, voire statique. Inversement, le mouvement, et même le désordre, caractérisent l'environnement naturel, bousculant ce droit qui le régit et compliquant la réalisation d'une véritable protection.

Les interrogations juridiques soulevées par cette confrontation sont multiples, autant que le sont les possibilités de mouvement. Car le droit de l'environnement, affirmant à nouveau sa particularité, fait montre d'une capacité d'adaptation toujours renouvelée. Les mouvements volontaires, propres aux sociétés humaines, demandent que soit repensée la place de chacun dans un environnement conquis mais malmené. Les mouvements contraints, qui tantôt imposent l'éloignement et la fuite, tantôt requièrent la proximité, appellent à un redimensionnement des territoires et à la remise en question de la liberté de circuler. L'enjeu pour le droit devient plus ambitieux encore, lorsqu'il s'agit non plus de traiter du mouvement humain mais des dynamiques naturelles existant par elles-mêmes, étrangères aux humains et conditionnant pourtant leur survie. Les cycles, les flux et les processus écologiques, aussi méconnus et complexes soient-ils, doivent être appréhendés par le droit, car ils sont l'intrinsèque expression du vivant.

Dès lors, la nécessité de répondre à la réalité du mouvement, n'aurait-elle pas, de façon sous-jacente, irriqué dès ses prémices tout le droit de l'environnement ?

Ces questionnements ont, durant toute sa carrière d'universitaire, inspiré le Professeur Jean Untermaier. Il les a transmis à ceux qu'il a formés et qui aujourd'hui, par ce colloque, souhaitent autant lui rendre hommage que continuer à enrichir cette réflexion.

- Responsable scientifique: I. Michallet, Directrice adjointe de l'IDE, Université Lyon 3 Idée originale des doctorantes de l'IDE: M. Desrousseaux, J. Gudefin, D. Mazabrard, A. Meynier
- <u>Inscription</u>: Institut de Droit de l'Environnement (avant le 11 octobre 2013) ide@univ-lyon3.fr
 04 78 78 74 92

Droits d'inscription :

150 € les deux journées - 100 € la journée du 17 octobre - 50 € la journée du 18 octobre (tarifs comprenant les déjeuners)

Universitaires, étudiants : gratuité (participation de 25 € par déjeuner)

Se rendre sur les lieux du Colloque :

De la gare Lyon Perrache: métro A direction « Vaulx-en-Velin La Soie », arrêt « Bellecour », puis métro D direction « Gare de Vénissieux », arrêt « Sans Souci »

De la gare Lyon Part-Dieu : bus C 6 direction « Jet d'Eau – Mendes France », arrêt « Manufacture Montluc »

Jeudi 17 octobre

9h	Allocutions de bienvenue C. Chamard-Heim, Professeur, Vice-présidente en charge des finances et du pilotage,
	Université Lyon 3
	F. Marmoz, Doyen de la Faculté de Droit, Université Lyon 3
	Ph. Billet, Professeur, Directeur de l'Institut de Droit de l'Environnement (IDE), Université Lyon 3 I. Michallet, Responsable scientifique du Colloque, Directrice adjointe de l'IDE, Université Lyon 3
	<u>Propos introductif : les termes du mouvement</u> Présidence : A. Beziz, Maître de conférences, Université Lyon 3
9h30	La conquête perpétuelle de l'homme sur l'environnement J. Fromageau, Doyen de la Faculté J. Monnet, Université Paris-Sud
9h50	La notion de mouvement en droit de l'environnement A. Meynier, Doctorante, IDE, Université Lyon 3
10h1	La pensée et le mouvant : l'épreuve de l'environnement JPh. Pierron, Doyen de la Faculté de Philosophie, Université Lyon 3
10h3	30 Débats
	<u>1 – Le mouvement volontaire : déplacements humains dans l'environnement</u> Présidence : JF. Sestier, Professeur, Université Lyon 3
11h	La liberté d'aller et venir dans les espaces naturels D. Mazabrard, Doctorante, IDE, Université Lyon 3
11h2	20 Le nomadisme et l'accès aux ressources naturelles Ph. Billet, Professeur, Directeur de l'IDE, Université Lyon 3
11h4	Les infrastructures de transport dans l'environnement : intégration ou effraction ? P. Janin, Maître de conférences, Université Lumière-Lyon 2
12h	Débats
	2 – Le mouvement contraint : réalités environnementales et répartition territoriale
	<u>L'éloignement imposé par l'environnement</u> Présidence : J. Morand-Deviller, Professeur émérite, Université Paris 1 – Panthéon-Sorbonne
4 41 5	
14h3	30 Les espèces envahissantes J. Tassin, Chercheur au CIRAD
14h5	Le territoire du risque M. Moliner-Dubost, Maître de conférences HDR, IDE, Université Lyon 3
15h1	LO Les déplacés environnementaux : la fuite devant l'environnement

S. Doumbé-Billé, Professeur, Directeur du Centre de droit international, Université Lyon 3

15h30

Débats

La proximité imposée par l'environnement

Présidence : G. Martin, Professeur émérite, Université de Nice – Sophia Antipolis

- Les outils juridiques de restriction du mouvement aux fins de protection de l'environnement S. Caudal, Professeur, Directrice de l'Institut d'études administratives, Université Lyon 3
- 16h20 Le principe de libre circulation des marchandises dans l'Union européenne, mouvement imposé contre l'environnement ?

M. Clément, Magistrat, Cour administrative d'appel de Lyon

- 16h40 La proximité des biens culturels revendiquée par l'Etat d'origine V. Négri, Chercheur au CNRS, CECOJI
- 17h Débats

10h20

Débats

Vendredi 18 octobre

3 – Le mouvement naturel : dynamique du vivant non humain

Présidence : M. Prieur, Professeur émérite et Doyen Honoraire de la Faculté de Droit et des Sciences Economiques, Université de Limoges, Directeur scientifique du CRIDEAU, Directeur de la RJE, Président du CIDCE

Le mouvement naturel, objet de droit

9h Le cycle de l'eau traduit par le droit
 J. Gudefin, Doctorante, IDE, Université Lyon 3

 9h20 La migration animale, un phénomène juridique
 I. Michallet, Directrice adjointe de l'IDE, Université Lyon 3

 9h40 Du mouvement naturel à la production énergétique
 C. Krolik, Docteur en droit, Centre Pau Droit public, Université de Pau – Pays de l'Adour

 10h La protection juridique des processus écologiques

E. Naim-Gesbert, Professeur, Université Paris 13 – Sorbonne Paris Cité

Le mouvement naturel, un défi au droit

Le mouvement dans les écosystèmes
 Ph. Lebreton, Professeur émérite, Université Claude Bernard – Lyon 1

 Le mouvement naturel, un service écosystémique ?
 A. Langlais, Chargée de recherches, IODE UMR 6262, CNRS Université Rennes 1

 Débats

Conclusions générales

J. Untermaier, Professeur émérite, IDE, Université Lyon 3